

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation : 3 mars 2026

L'an deux mille-vingt-six, le mardi dix mars à 18h00, les membres du Comité syndical du SYVEDAC, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, Olivier PAZ, se sont réunis, en séance publique dans les locaux de la Communauté urbaine CAEN LA MER – 16 rue Rosa Parks à CAEN (les Rives de l'Orne), salle de l'Hémicycle.

Nombre de membres en exercice : **106**
Nombre de membres présents : **61**

Etaient présents :

- ⇒ **COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER**
Délégués titulaires : Mme BARILLON, Mme BONAMY, M. BOURGUIGNON, M. CHRETIEN, Mme COUE DA SILVA, M. COUTANCEAU, M. DEGOULET, M. DESMEULLES, M. DUTHILLEUL, M. FLAUST, M. GOUTTE, M. GUENNOC, M. HARDOUIN, Mme LAMY, M. LE LAN, M. LECERF, Mme LEFEVRE-PROKOP, Mme LEGRAND, M. MATHON, M. PINTHIER, M. PRIEUX, M. RENARD, M. ROBERT, Mme SASSIER, M. SIX, M. VINCENT.
Délégués suppléants : M. ALLAIRE, M. DAOUT.
- ⇒ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE**
Délégués titulaires : M. CHEDEVILLE, M. COOL, M. DESHAYES, M. GALLIER, M. GUILLOT, M. LOUIS, Mme NOGUES, Mme WASSNER.
Délégué suppléant : M. BENARD.
- ⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE**
Délégués titulaires : M. DELAHAYE, M. GAUQUELIN, M. LENEZ.
- ⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE**
Délégués titulaires : M. CALIGNY-DELAHAYE, Mme DUBOS, M. GERMAIN, Mme GRANA, Mme LELIEVRE, M. PAZ.
Délégué suppléant : M. PICODOT.
- ⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON**
Délégués titulaires : M. DENOYELLE, M. MAUGER.
Délégué suppléant : M. LANDREIN.
- ⇒ **SMICTOM DE LA BRUYERE**
Délégués titulaires : M. DELPRAT, Mme FIEFFÉ, M. VALENTIN.
Délégué suppléant : M. BOUJRAD.
- ⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FALAISE**
Délégués titulaires : M. BLAIS, M. DEWAELE, M. LE BRET, M. LEBRETHON.
- ⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ÈS DUNES**
Délégués titulaires : M. PESQUEREL.
- ⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES CINGAL-SUISSE NORMANDE**
Délégués titulaires : M. CARVILLE, Mme ONRAED.

Etaient absents excusés (délégués titulaires) :

- ⇒ **COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER**
Délégués titulaires : M. BAIL, M. BERNARD, M. BERTHAUX, M. BOULEY, M. DESVAGES, Mme DIOUF, M. DIVIER, M. ESCACH, M. GUIDI, M. JOBEY, M. LANDEMAINE, M. LANGLOIS, M. LIZORET, M. LOUVEL, M. MARIE, M. MATA, M. MONTONI, M. POTTIER, M. RAVENEL, M. RIVOIRE, M. SERÉE, M. SIMAR, Mme THOMAS, M. WILLAUME.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20260310_260310_05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026

Affichage : 11/03/2026



SYVEDAC
Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise

9 rue Francis de Pressensé • 14 460 Colombelles

Tél. : 02 31 28 40 03 • contact@syvedac.org

www.syvedac.org

- ⇒ COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE
Délégués titulaires : M. BRIARD, M. GILAIN,
Mme LAMY, Mme REVERT.
- ⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE
Délégués titulaires : M. BOSSARD, M. DUPONT-FEDERICI.
- ⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
Délégué titulaire : M. HILBÉ.
- ⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
Délégué titulaire : Mme BLANCHER, M. GOBÉ.
- ⇒ SMICTOM DE LA BRUYERE
Délégués titulaires : M. VANDERMERSCH, M. VAUTIER.
- ⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ÈS DUNES
Délégués titulaires : M. GUILLEMETTE, Mme LONCLE, M. OUIN.
- ⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FALAISE
Délégués titulaires : M. ALIMECK, M. GUILLEMOT.

Etaient absents (délégués titulaires) :

- ⇒ COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER
Délégués titulaires : M. ADAM, Mme BURGAT, Mme FIQUET, M. GOBERT, M. LECOQ, M. RENOUF,
Mme RIBALTA.
- ⇒ COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE
Délégués titulaires : M. MARIE, M. TISSIER, M. VIGAN.
- ⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ÈS DUNES
Délégué titulaire : M. AMILCAR.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20260310-260310_05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026

Affichage : 11/03/2026

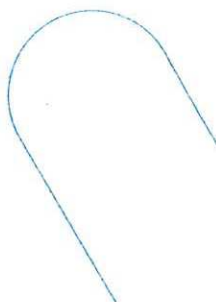
SYVEDAC

Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise

9 rue Francis de Pressensé • 14 460 Colombelles

Tél. : 02 31 28 40 03 • contact@syvedac.org

www.syvedac.org



REPUBLIQUE FRANCAISE

DECISION N°2026 / 02

SUEZ RV NORMANDIE

**TRANSFERT (RECEPTION, STOCKAGE ET RECHARGEMENT) D'UNE PARTIE DES COLLECTES
SELECTIVES DU TERRITOIRE DU SYVEDAC**

N° MARCHE : 26D001

LE PRESIDENT DU SYNDICAT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Comité syndical du 8 septembre 2020 portant délégation d'attributions au Président ;

Vu la nécessité d'assurer la réception, le stockage et le rechargement des collectes sélectives du territoire du SYVEDAC au-delà des horaires d'ouverture du centre de tri SPL NORMANTRI ;

CONSIDERANT :

- Que les réceptions de déchets sur le centre de tri SPL NORMANTRI sont autorisées de 6h à 21h30 du lundi au samedi (arrêté préfectoral du 12 mars 2024) ;
- Que certains adhérents du SYVEDAC réalisent des collectes sélectives en soirée et les jours fériés ;
- Que le SYVEDAC doit garantir la continuité et la bonne gestion des collectes sélectives, notamment en soirée et les jours fériés ;
- La proposition de la société SUEZ pour assurer les prestations de transfert (réception, stockage et rechargement) d'une partie des collectes sélectives du territoire du SYVEDAC dans ces plages horaires spécifiques ;

DECIDE

1°) De confier à la société **SUEZ RV Normandie** (ZI CAEN CANAL – rue de la mer, 14550 BLAINVILLE SUR ORNE) le marché pour les prestations de :

**Transfert (réception, stockage et rechargement)
d'une partie des collectes sélectives du SYVEDAC.**

Au prix unitaire de 25€ HT par tonne entrante, avec révision semestrielle.

Le marché est conclu du 1^{er} février 2026 au 30 juin 2027, pour un montant maximal de 39 999 € HT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20260310-260310_05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026
Affichage : 11/03/2026



2°) D'inscrire la présente décision au registre des délibérations du Comité syndical et d'en rendre à celui-ci compte lors de la prochaine séance du Comité.

Fait, en un seul exemplaire original.

A Colombelles, le : 03/03/2026



Olivier PAZ
Président du SYVEDAC

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20260310-260310_05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026
Affichage : 11/03/2026

